



Traitement de l'Avantage Spécifique d'Ancienneté

SUITE (et pas fin) DE L'ÉPISODE !

La gestion de l'ASA a viré au fiasco pour de nombreux collègues.

Alternative Police CFDT avait saisi depuis le début de ce traitement administratif pour le moins erratique, les autorités administratives ainsi que l'ensemble des parlementaires.

En date du 16 juin dernier, C.CASTANER répondait à Madame Alexandra Valetta-Ardisson, Députée de la 4^{ème} circonscription des Alpes-Maritimes qui l'interrogeait (question N°17752) sur la régularisation de l'ASA, dont plusieurs milliers de collègues sont toujours en attente...

De cette réponse il ressort :

- 25 000 collègues hors IDF ont engagé des recours
- A ce jour, 10 000 dossiers ont été traités et 14 millions d'euros y ont été consacrés en 2017 et 2018
- Le ministère souhaite régulariser le restant des situations avant 2023 à l'aide d'une enveloppe de 40 millions d'euros et un logiciel plus efficient pour reconstituer les carrières

VIGILANCE



Alternative Police CFDT restera vigilant sur la régularisation de ce dossier d'ampleur et continue de dénoncer l'application honteuse de la prescription quadriennale.